# LA PAROISSE SAINT-FRANÇOIS DE BASSE-TERRE AU XVIII° SIÈCLE

LE DÉBUT D'UN DÉCLIN ÉCONOMIQUE, DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIAL

PAR

MARTINE PICHOL

#### SOURCES

Les documents principaux sont conservés à la section Outre-Mer des Archives nationales, dans les sous-séries G¹ (état civil et recensements), G² (archives judiciaires), G² (archives notariales) et dans le dépôt des Fortifications des colonies ainsi que dans le fonds des Colonies aux Archives nationales, dans les séries A et B et les sous-séries C², F², F⁴, F⁵ et surtout F³ (collection Moreau de Saint-Méry). D'autres fonds ou séries des Archives nationales (Marine, AD), quelques manuscrits de la Bibliothèque nationale et les archives notariales déposées aux Archives départementales de la Guadeloupe complètent utilement cette abondante documentation.

#### INTRODUCTION

Le choix de la paroisse guadeloupéenne de Saint-François de Basse-Terre pendant le dernier siècle de l'Ancien Régime est dû au paradoxe qu'elle présente encore actuellement : elle n'est que la deuxième ville de l'île, assez loin derrière Pointe-à-Pitre, et cependant elle remplit les fonctions de chef-lieu de département après avoir été capitale de province jusqu'en 1789.

Le rôle administratif qui est celui de Basse-Terre aujourd'hui n'est en effet que le pâle reflet des temps plus fastes qui firent d'elle la première ville de la Guadeloupe. Le propos de cette étude est donc de rechercher les origines et les manifestations du processus de décadence économique, démographique et sociale qui a fait perdre à Basse-Terre sa primauté, au profit de Pointe-à-Pitre.

## PREMIÈRE PARTIE

## LA FIN D'UNE SUPRÉMATIE ÉCONOMIQUE

## CHAPITRE PREMIER

#### LES FACTEURS DE LA CRISE

La topographie. — La configuration des lieux est très défavorable en raison de l'exiguité du territoire dont dispose la ville, des difficultés de communication avec le reste de l'île, de l'insécurité des mouillages et de la situation en bordure de mer qui expose Basse-Terre aux attaques navales. Par ailleurs, les terres, cultivées depuis plus longtemps que dans les autres régions de la Guadeloupe et d'une manière souvent désordonnée, risquent de souffrir d'un épuisement prématuré.

Les fléaux. — La situation géographique de l'île la prédispose à subir des ouragans; ils se succèdent au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle à un rythme très rapide (un tous les quatre ans et demi en moyenne) et non seulement ils détruisent à peu près tout sur leur passage, mais ils s'accompagnent souvent d'invasions d'insectes, de disettes et d'épidémies. D'autre part, l'incendie du 15 août 1782 a causé des dégâts très importants dans le quartier des négociants. Enfin, la guerre a frappé la Guadeloupe par deux fois, en 1703 et surtout en 1759, année de la prise de l'île par les Anglais après le siège de Basse-Terre.

Le problème de la main-d'œuvre. — L'esclavage fournit presque à lui seul les bras nécessaires à la culture, mais il présente beaucoup d'inconvénients : c'est un système coûteux, car il faut acheter les esclaves puis les entretenir; il prédispose à la révolte, au pillage et au marronnage et surtout il laisse à désirer quant à la quantité à cause de l'interdiction de la traite étrangère. On a cru pallier ces difficultés en employant des engagés, mais les volontaires sont devenus si rares dès le début du xviiie siècle — en raison du caractère d'esclavage blanc de l'engagement — qu'il a fallu supprimer l'institution en 1774.

L'action des autorités. — Le pouvoir métropolitain semble avoir négligé l'île au profit de la Martinique, dont elle subit la tutelle pendant la majeure partie du siècle, tant administrativement qu'économiquement. En outre, la Guadeloupe a grandement souffert du régime de l'Exclusif et de l'interdiction d'exporter en France les sirops et les taffias. Les autorités locales, elles, ont édicté des mesures de protection des ressources de l'île et de développement de l'agriculture; mais leurs efforts, trop tardis, n'ont pas été couronnés de succès à cause de la résistance passive des habitants, en face desquels le pouvoir est impuissant.

#### CHAPITRE II

#### LES SIGNES DE LA CRISE

La conjoncture économique. — L'invasion anglaise de 1703 a porté un coup d'arrêt momentané à l'essor des plantations, mais la prospérité a repris rapidement; elle est cependant moins visible à Basse-Terre. La décennie de 1730 est marquée par une crise de l'agriculture due à la fréquence des cyclones. Enfin, Basse-Terre et sa région sont très touchées par la guerre, en particulier par le siège de 1759. En revanche, l'intermède anglais (1759-1763) est très profitable à l'île et prolonge ses effets jusqu'en 1789, bien que, dès le retour à la France, la Guadeloupe soit de nouveau plongée dans de graves difficultés.

Le commerce et son déclin. — Un des phénomènes essentiels de la vie économique basse-terrienne est l'endettement des négociants. Il persiste jusqu'en 1789. La première de ses causes réside dans les difficultés d'approvisionnement, consécutives à l'interdiction du commerce avec l'étranger et à la tutelle de la Martinique. Ce n'est qu'après 1785 que la situation s'améliore, mais c'est alors que Pointe-à-Pitre commence à concurrencer victorieusement Basse-Terre. La deuxième cause est l'absence de débouchés, due également à l'Exclusif, à la pression de la Martinique et à la concurrence de Pointe-à-Pitre. A cela s'ajoute un déséquilibre entre importations et exportations, celles-ci étant moins importantes que celles-là.

La décadence de l'agriculture. — La production agricole, en effet, ne soutient plus suffisamment le trafic d'exportation : le coton n'est qu'en sursis car sa prospérité dépend avant tout de la politique économique de la métropole. Il en va de même pour le café qui commence à éprouver des difficultés vers 1780 à Saint-François, d'autant plus que les droits d'entrée dans le royaume deviennent trop importants en regard des prix de vente qui baissent. Enfin, la canne à sucre décline, particulièrement à Basse-Terre, par suite des ouragans, de la sécheresse de 1766, d'une reconversion obligée en 1763, de l'interdiction de vendre les sirops en métropole et à l'étranger et de l'épuisement des sols.

### DEUXIÈME PARTIE

## VERS LA DISPARITION D'UN TYPE DE SOCIÉTÉ

## CHAPITRE PREMIER

#### LES DONNÉES

Les registres paroissiaux. — Les registres paroissiaux commencent en 1713 et se succèdent au nombre de quatre jusqu'en 1789. Ils ne concernent pas les esclaves et négligent peut-être un peu les enfants trouvés et illégitimes ainsi que les libres de couleur.

Les recensements. — Les recensements sont nombreux; les plus intéressants sont postérieurs à 1784. Mais la variété de leur forme entraîne des difficultés lors de leur exploitation et certaines données sont peut-être sujettes à caution.

Les registres notariaux. — Les seuls registres notariaux utilisables sont postérieurs à 1777; ils sont au nombre de 97. Avant cette date, il ne subsiste que de rares épaves aux Archives départementales de la Guadeloupe.

### CHAPITRE II

## LES GENS DE COULEUR

Évolution démographique. — La masse servile s'accroît lentement mais régulièrement par la traite — surtout pendant l'occupation anglaise — plus que par la natalité; en effet, celle-ci est contrariée par une forte mortalité due aux accidents du travail, aux révoltes et au marronnage, aux effets de la transplantation et de l'usure des corps, à la sous-alimentation et aux épidémies, tandis que la nuptialité est très faible. A partir de 1782, on observe une certaine diminution du nombre d'esclaves à Basse-Terre, en raison de la crise économique.

Les libres, eux, ne s'accroissent sensiblement qu'à partir de l'occupation anglaise qui est marquée par une multiplication des affranchissements. Toutefois, ils restent fort minoritaires jusqu'en 1790, date à laquelle ils ne sont que
300 pour 3 000 esclaves environ. 83 % des naissances sont illégitimes et la tendance est à un métissage croissant. Les libres se marient très rarement avec des
esclaves ou avec des blancs; ce dernier type de mariage, apparu tardivement,
est le fait de blancs étrangers au pays et de métisses qui occupent le sommet

de l'échelle sociale des libres, mais ces couples semblent avoir eu des difficultés d'assimilation, pour eux-mêmes et leur descendance, d'ailleurs peu abondante. Les mariages de libres se font entre individus qui ont le même degré de couleur et qui sont libres de naissance. A la fin du siècle, la mortalité croît parallèlement à la natalité et le bilan démographique est presque toujours négatif; plus des deux tiers des morts ont moins de 25 ans.

La société de couleur. — L'ascension des libres se fait lentement au cours du xviiie siècle. Pourtant, leur statut officiel comporte plus d'interdictions que de droits, car la macule servile et ethnique ne s'efface jamais complètement. Par ailleurs, la société libre est hiérarchisée selon l'origine de la liberté — naissance ou affranchissement. Les libres de naissance, qui occupent le premier rang, commencent à accéder aux métiers de l'artisanat, et même à la petite propriété et à la possession d'esclaves, plus facilement que les affranchis. À tous ses échelons, cette société essaie de se rapprocher des blancs en les imitant dans tous les domaines.

Tout autre est la situation des esclaves dont le statut a été fixé par le Code noir en 1685. Ils sont considérés comme des biens meubles et, même si la loi n'est pas toujours appliquée dans toute sa rigueur, la condition servile reste une manière d'enfer, à cause d'un labeur épuisant, du manque de nourriture et de sommeil, des maladies et des mauvais traitements. Mais la vie n'est pas également dure pour tous car l'origine de chaque esclave détermine sa place dans la société servile : l'africain occupe l'échelon le plus bas alors que le créole est situé au sommet de la hiérarchie.

#### CHAPITRE III

#### DÉMOGRAPHIE ET SOCIÉTÉ CHEZ LES BLANCS

La crise démographique. — La natalité stagne jusqu'en 1761 puis croît très irrégulièrement. Les naissances illégitimes sont assez peu nombreuses sauf dans la dernière décennie. La natalité est à peu près équilibrée quant aux sexes, mais les naissances masculines prennent l'avantage à la fin du siècle. Les données de la fécondité sont classiques et il y a, en moyenne, 6,05 enfants par famille. Cependant Saint-François prend un certain retard sur deux paroisses de l'île étudiées par Lucien-René Abénon : l'âge à la dernière maternité par exemple, est de 33,5 ans à Saint-François contre 40,8 ans à Capesterre et Trois-Rivières. Ceci peut faire songer à l'éventualité, non prouvée, d'une limitation des naissances.

La courbe de la nuptialité est très voisine de la précédente. Bien que le célibat soit peu important, les remariages fréquents, l'âge des femmes au premier mariage jeune (21 ans environ) et bien que les mariages des femmes avant 20 ans représentent 36 % du total, le nombre de mariages décline à partir de 1787.

Quant à la mortalité, elle croît, surtout après 1734. Elle est due moins aux événements militaires qu'aux conséquences des ouragans. La mortalité infantile diminue un peu dans la décennie de 1780 après avoir crû sensiblement jusque-là, pendant que la mortalité entre 1 et 20 ans augmente de façon spectaculaire

à partir de 1771 : entre 1771 et 1789, elle représente 30,5 % des décès. Ainsi, pendant ces vingt dernières années, 43 % des morts n'ont pas 20 ans. Plus inquiétant encore est le bilan démographique à partir de 1769, car il est presque continuellement négatif. Enfin, le déséquilibre entre blancs et noirs ne cesse d'augmenter et, en 1790, il y a 4 noirs pour 1 blanc.

La crise de la société. — Face à cette situation, la société blanche souffre de sa diversité, due en premier lieu aux origines de la population — métropole, pays étrangers, Antilles, Guadeloupe et Basse-Terre même. La majorité est métropolitaine, de la région du sud-ouest surtout et elle est à 90 % masculine. Les étrangers, beaucoup moins nombreux, viennent d'Europe et d'Amérique du nord; les 3/4 sont des hommes. Les Antillais, dont le nombre est voisin des précédents, sont d'origine martiniquaise pour 41,6 % d'entre eux. Seules sont représentées les îles très proches de la Guadeloupe, sans ressources et disputées constamment entre Français et Anglais : cette immigration est autant masculine que féminine. Les basse-terriens originaires de Guadeloupe sont plus de deux fois et demie plus nombreux que les antillais mais ils viennent essentiellement de la Basse-Terre, en particulier de la côte ouest; les femmes l'emportent sur les hommes.

Cette société souffre en second lieu de la mobilité de ses membres, car la paroisse semble produire des émigrants autant qu'attirer des immigrants. L'émigration se limite en général à la partie sud de la Basse-Terre, mais les

départs se font plus nombreux dans la deuxième moitié du siècle.

Enfin la hiérarchie sociale elle-même est en péril, à cause de l'inertie des basse-terriens face à la situation de leur ville et à cause de la crise économique. Au sommet, on trouve les « grands habitants », nobles ou grands bourgeois propriétaires de la terre, qui monopolisent le Conseil supérieur et multiplient les alliances entre eux. Le rôle de la noblesse est purement honorifique, car elle ne possède pas de vastes domaines, pas de grands troupeaux d'esclaves, mais seulement des particules et des grades dans la milice. Aussi les nobles s'allientils de plus en plus, pour soutenir leur blason, à la grande bourgeoise avec laquelle ils partagent d'ailleurs l'autorité administrative, militaire et politique sur l'île. Le pouvoir économique, lui, est le monopole des grands bourgeois qui accaparent la culture de la canne à sucre. Mais leur avenir est loin d'être assuré en raison des graves difficultés que Basse-Terre éprouve à la fin du xviii siècle.

Au-dessous des « grands habitants » se trouvent les classes moyennes qui sont composées de plusieurs castes : celle des négociants et des capitaines de navire, celle des petits planteurs de coton et surtout de café, celle des professions du droit et des employés du Domaine et de l'Amirauté, enfin celle des chirurgiens. Dans la seconde moitié du siècle, tous les métiers qui touchent de près ou de loin à la plantation et au commerce sont affectés par le déclin économique de Basse-Terre. Ainsi les fortunes grandes et moyennes sont menacées dans la paroisse car les deux piliers qui les soutenaient — la terre et le négoce — sont

sérieusement ébranlés.

La menace qui pèse sur ces deux classes n'épargne pas non plus les petits blancs: beaucoup ont leur sort lié à l'activité portuaire et, d'autre part, les affranchis exercent de plus en plus des métiers qui étaient jusque-là réservés à ces petits blancs; quant à ceux qui travaillent dans les plantations comme intendants, procureurs ou gérants, leur salaire se ressent de la crise.

## CONCLUSION

En 1789, Basse-Terre est déjà profondément atteinte par une décadence générale de son économie, de son niveau démographique et de ses structures sociales. Cette décadence risque fort de s'accentuer dans les années à venir car la ville et ses habitants ne possèdent pas les ressources matérielles et morales indispensables à un relèvement. Dans le duel qui opposait Basse-Terre à Pointe-à-Pitre, Basse-Terre a perdu et sans doute pour toujours.

## ALBUM DE PHOTOGRAPHIES

Reproductions de lithographies d'Armand Budan.

#### **ANNEXES**

Tableaux démographiques. — Documents relatifs à la vie économique et sociale de la paroisse Saint-François de Basse-Terre (1738-1786).

#### THE PROPERTY.

the first three in the second of the production of the production of the second of the

## CHIPLETOTOES DO LUCIA

against become him to receive the a missission of

THAT WE

Tatalen and the second of the